

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La Cour du Juch · Plateforme MOM · Version du 28 mars 2026

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DU VENDEUR

Raison sociale	EI GUILLEMOT Jérémie — La Cour du Juch
Adresse	12 rue Louis Tymen — 29100 Le Juch
SIRET	795 057 306 00024
Registre	Inscrit au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)
Téléphone	06 62 01 14 14
Email	contact@lacourdujuch.fr
Site web	www.lacourdujuch.fr
TVA	Non applicable — Art. 293 B du CGI (franchise en base)

Conformément à la loi n°2022-172 du 14 février 2022, le patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel est protégé de plein droit et distinct de son patrimoine professionnel.

ARTICLE 2 — CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations commerciales entre La Cour du Juch (ci-après « le Vendeur ») et tout acheteur professionnel (ci-après « l'Acheteur ») passant commande via la plateforme MOM (<https://mom.maison-objet.com>), éditée par la société SAFI.

L'Acheteur déclare agir dans le cadre de son activité professionnelle et reconnaît expressément ne pas avoir la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.

Les présentes CGV s'inscrivent dans le cadre contractuel de la plateforme MOM. En cas de lacune, d'absence ou de contradiction entre les présentes CGV et les Conditions Commerciales de la plateforme MOM, ces dernières s'appliquent prioritairement, conformément aux CGS MOM acceptées par le Vendeur.

Toute commande passée via MOM implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

ARTICLE 3 — PRODUITS

La Cour du Juch propose des objets artisanaux conçus, dessinés et fabriqués dans son atelier au Juch (Finistère) : arts de la table, pièces décoratives, bijoux et objets bien-être, en contreplaqué (peuplier français et okoumé principalement).

Chaque motif est créé et vectorisé par l'atelier. Les produits étant fabriqués artisanalement à partir de matières naturelles, des variations de teinte, de veinure ou de texture entre pièces ne constituent pas des défauts de fabrication et ne peuvent donner lieu à réclamation.

Les visuels et descriptions figurant sur la plateforme sont donnés à titre illustratif. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses gammes à tout moment.

ARTICLE 4 — COMMANDES

Toute commande passée par l'Acheteur via MOM constitue une acceptation ferme des présentes CGV et des prix en vigueur.

Conformément aux KPI contractuels MOM (Annexe 1 des CGS), le Vendeur dispose d'un délai de **2 jours ouvrés** pour valider ou refuser toute commande. Passé ce délai, la commande est automatiquement refusée par la plateforme.

Le Vendeur peut refuser une commande dans les cas suivants : rupture de stock, produit indisponible ou arrêté, ou tout autre motif exceptionnel justifié.

Commandes personnalisées

Pour toute commande incluant une personnalisation (logo, motif, texte gravé), l'Acheteur transmet les éléments nécessaires et valide un bon à tirer (BAT) avant lancement. La fabrication ne débutera qu'après validation écrite du BAT. Passé ce stade, aucune modification n'est possible. L'Acheteur est seul responsable du contenu fourni et garantit détenir tous les droits afférents. Tout contenu contraire à l'ordre public sera refusé.

ARTICLE 5 — PRIX ET TVA

Les prix sont indiqués en euros hors taxes (HT) sur les fiches produits de la plateforme MOM.

TVA non applicable — article 293 B du CGI. Aucune TVA ne sera facturée sur les commandes passées via la plateforme MOM.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les commandes sont facturées au tarif en vigueur au moment de leur validation.

ARTICLE 6 — MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements sont intégralement gérés par la plateforme MOM via son prestataire de services de paiement MANGOPAY. Le Vendeur ne perçoit pas directement les fonds de l'Acheteur.

Le Vendeur est payé par MANGOPAY les 5, 15 ou 25 du mois, selon l'une des conditions suivantes : confirmation de bonne réception par l'Acheteur, ou automatiquement 10 jours après la date d'expédition en l'absence de confirmation.

Les modalités de paiement acceptées sont : carte bancaire, prélèvement SEPA, virement bancaire, et paiement différé via HOKODO pour les Acheteurs éligibles (commission de 2,1 % à la charge de l'Acheteur).

Clause de réserve de propriété : les produits demeurent la propriété entière et exclusive du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. Cette clause est expressément stipulée et opposable aux tiers conformément aux articles L.624-16 et suivants du Code de commerce.

ARTICLE 7 — DÉLAIS DE FABRICATION ET LIVRAISON

Type de commande	Délai indicatif
Produits standards	10 à 21 jours ouvrés
Produits personnalisés	15 à 28 jours ouvrés à compter de la validation du BAT

La zone de livraison par défaut est le territoire de l'Union européenne. Les frais de port sont calculés selon le mode de livraison et le poids des produits, et sont à la charge de l'Acheteur.

Transfert des risques : les risques sont transférés à l'Acheteur dès remise des produits au transporteur. En cas de dommage constaté à la livraison, l'Acheteur doit formuler ses réserves dans les conditions prévues par la plateforme MOM.

ARTICLE 8 — RÉCLAMATIONS ET RETOURS

L'Acheteur professionnel ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Toute réclamation relative à des produits manquants, détériorés ou non conformes doit être formulée via le formulaire dédié accessible depuis le compte Acheteur sur la plateforme MOM, **dans les 10 jours suivant l'expédition des produits**. Passé ce délai, l'Acheteur est réputé avoir accepté les produits sans réserve, conformément à la politique de livraison MOM.

Conformément aux KPI contractuels MOM, le Vendeur s'engage à répondre à toute réclamation ou sollicitation dans un délai de **48 heures ouvrées** à compter de la réception de la notification, via son Back-Office.

Les produits personnalisés (motif, logo, texte sur mesure) ne peuvent faire l'objet d'aucun retour ni remboursement, sauf défaut de fabrication avéré.

En cas de défaut reconnu, le Vendeur proposera le remplacement de la pièce, un avoir ou un remboursement. La responsabilité du Vendeur est limitée au montant de la commande concernée.

Les vices cachés sont soumis à la garantie légale prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil. L'action doit être intentée dans un délai de 2 ans à compter de la découverte du vice.

ARTICLE 9 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des motifs, dessins, fichiers de découpe et créations de La Cour du Juch sont la propriété intellectuelle exclusive de EI GUILLEMOT Jérémie, protégée par le droit d'auteur (articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction, adaptation ou exploitation commerciale sans autorisation écrite préalable est strictement interdite et constitutive de contrefaçon.

Les fichiers de conception restent la propriété du Vendeur, même après livraison des produits, sauf cession expresse et écrite.

L'Acheteur garantit être titulaire ou disposer de toutes les autorisations nécessaires sur les éléments transmis pour personnalisation et garantit le Vendeur contre tout recours de tiers à ce titre.

ARTICLE 10 — RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

Les produits commercialisés par La Cour du Juch sont des objets artisanaux en contreplaqué (arts de la table, décoration, bijoux). Ils ne relèvent pas des filières REP DEA (éléments d'ameublement) ni PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment).

Le Vendeur assure une veille sur ses obligations au titre de la filière emballages en fonction de l'évolution de son chiffre d'affaires annuel, conformément aux articles L.541-10 et suivants du Code de l'environnement.

ARTICLE 11 — RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de mauvaise utilisation des produits, de négligence ou de défaut d'entretien imputable à l'Acheteur.

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, pertes d'exploitation ou manque à gagner. Sa responsabilité totale est plafonnée au montant TTC de la commande à l'origine du litige.

Il est rappelé que MOM agit en qualité d'intermédiaire et d'hébergeur. Sa responsabilité ne peut être engagée pour l'exécution du contrat de vente, la livraison ou le service après-vente.

ARTICLE 12 — FORCE MAJEURE

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Il informera l'Acheteur dans les meilleurs délais. Si le cas de force majeure excède 30 jours, chaque partie pourra résilier la commande sans indemnité.

ARTICLE 13 — DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le cadre des commandes sont traitées conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679) pour les seules finalités de traitement et suivi des commandes, pendant une durée maximale de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données sur simple demande adressée à : contact@lacourdujuch.fr

ARTICLE 14 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises exclusivement au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai d'un mois.

À défaut d'accord amiable, conformément aux Conditions Commerciales de la plateforme MOM auxquelles le Vendeur a souscrit, **les juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Paris** sont expressément compétentes, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
